

Cote du document:	GC 30/INF.9
Date:	14 février 2007
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrir pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Rapport de situation

Conseil des gouverneurs — Trentième session
Rome, 14-15 février 2007

Pour: **Information**

Note aux Gouverneurs

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

Les Gouverneurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

Brian Baldwin

Conseiller principal en gestion des opérations

téléphone: +39 06 5459 2377

courriel: b.baldwin@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

I. Introduction

1. Le présent rapport de situation pour 2006 a pour objet:
 - d'informer le Conseil des gouverneurs sur l'état d'avancement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et sur la participation du FIDA à cette initiative; et
 - de faire savoir au Conseil des gouverneurs où en sont les efforts visant à mobiliser des ressources extérieures supplémentaires afin d'aider à financer la participation du FIDA à cette initiative.

A. État de la mise en œuvre de l'Initiative

2. À ce jour, 20 pays sont parvenus au point d'achèvement et 9 se trouvent au stade intermédiaire entre le point de décision et le point d'achèvement (voir tableau). Suite à la conclusion de l'analyse de la "clause d'extinction", les conseils d'administration de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ont souscrit à l'inclusion de quatre nouveaux pays (Érythrée, Haïti, Kirghizistan et Népal), qui se trouvent ainsi au point de pré-décision. Le rythme auquel les pays au stade intermédiaire sont parvenus à leur point d'achèvement s'est accéléré au cours des deux dernières années à mesure qu'ils progressaient dans la mise en œuvre de leurs programmes macroéconomiques et de leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Depuis septembre 2004, le Cameroun, le Honduras, Madagascar, le Rwanda et la Zambie ont tous atteint leur point d'achèvement et le Conseil d'administration du FIDA a approuvé des compléments d'allégement pour l'Éthiopie, le Niger et le Rwanda. Par ailleurs, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone pourraient parvenir à leur point d'achèvement au cours du premier semestre de 2007, et un document de point de décision relatif au Kirghizistan pourrait être prêt au début 2007.

B. Coût total pour le FIDA de l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE

3. Le coût total en valeur actuelle nette (VAN) de la participation du Fonds à l'intégralité de l'Initiative PPTE est estimé actuellement à 282,9 millions de DTS (équivalent à environ 417,4 millions de USD), ce qui correspond à un coût nominal approximatif de **438,5 millions de DTS (soit environ 647,6 millions de USD)**¹. Cette estimation devra sans doute être revue à la hausse du fait du retard pris par les pays pour parvenir aux points de décision et d'achèvement, de la dégradation de la conjoncture économique qui va exiger de nouveaux allègements aux points d'achèvement et du niveau toujours bas des taux d'actualisation. Les coûts totaux des allègements de dette sont estimés à 34,5 millions de USD pour 2006 et devraient culminer en 2007, où ils pourraient atteindre en valeur nominale environ 54,2 millions de USD.

C. Engagements du FIDA à ce jour

4. À ce jour, le FIDA a consenti les allègements requis aux 29 PPTE qui sont parvenus au point de décision. Ces engagements représentent au total 206,1 millions de DTS (304,2 millions de USD environ) en VAN, soit l'équivalent de **314,6 millions de DTS (464,8 millions de USD environ)** en termes nominaux.

¹ Estimation de septembre 2006 aux taux de change en vigueur au 30 septembre 2006, à l'exclusion de l'allègement complémentaire proposé pour le Malawi.

D. Allègements de dette accordés

5. Jusqu'à présent, le FIDA a accordé au total 118,3 millions de USD d'allègements de dette aux 20 pays parvenus au point d'achèvement.

États membres du FIDA participant à l'Initiative PPTE, par stade

<i>Pays au point d'achèvement (20)</i>	<i>Pays au point de décision (9)</i>	<i>Pays au point de pré-décision (11)</i>
Bénin	Burundi	République Centrafricaine
Bolivie	Tchad	Comores
Burkina Faso	République du Congo	Côte d'Ivoire
Cameroun	République démocratique du Congo	Érythrée
Éthiopie	Gambie	Haïti
Ghana	Guinée	Kirghizistan
Guyana	Guinée-Bissau	Libéria
Honduras	Sao Tomé-et-Principe	Népal
Madagascar	Sierra Leone	Somalie
Malawi		Soudan
Mali		Togo
Mauritanie		
Mozambique		
Nicaragua		
Niger		
Rwanda		
Sénégal		
Ouganda		
République-Unie de Tanzanie		
Zambie		

E. Financement des allègements de dette accordés par le FIDA

6. Le FIDA finance sa participation à l'Initiative PPTE par le biais du compte interne créé à cet effet, alimenté par des contributions extérieures (versées soit directement au FIDA, soit par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale) et par ses propres ressources. Les contributions extérieures (versées ou promises) s'élèvent à environ 91,5 millions de USD (55% du total). Le financement sur les ressources propres du FIDA se monte à environ 70,0 millions de USD (42%), versés en trois transferts séparés approuvés par le Conseil d'administration en 1998, 1999 et 2002, le dernier s'élevant à 41,0 millions de USD. Le solde a été couvert par le produit des sommes placées sur le reliquat du Fonds fiduciaire PPTE du FIDA.
7. Fin septembre 2006, le solde du Fonds fiduciaire PPTE s'établit à 14,0 millions de USD. Compte tenu des paiements estimatifs à effectuer en 2006, le Conseil d'administration a été informé que le Président avait opéré, sur les ressources internes du FIDA, des transferts au Fonds fiduciaire d'un montant équivalant à 10,0 millions de USD en octobre 2006. Si le solde disponible dans le Fonds fiduciaire ne suffit pas à couvrir les futurs allègements de dette à mesure des échéances, le Conseil sera avisé des nouveaux transferts prélevés sur les ressources internes du FIDA.

II. Point sur les efforts déployés par le FIDA pour mobiliser des ressources

8. Afin d'atténuer l'impact des allègements de dette sur les ressources que le FIDA peut engager pour l'octroi de nouveaux prêts et dons, la direction a suivi deux pistes pour mobiliser des ressources extérieures supplémentaires, en encourageant les États membres du Fonds à:
 - a) fournir directement au FIDA des ressources additionnelles pour l'aider à financer sa participation à l'Initiative; et
 - b) permettre au FIDA d'accéder au Fonds fiduciaire PTTE administré par la Banque mondiale. Plusieurs États membres ont adopté cette approche. À la réunion d'information et de financement PPTTE tenue à Washington le 19 novembre 2006, les participants se sont déclarés favorables à l'accès du FIDA au Fonds fiduciaire et à la prise en charge par ce dernier du déficit de financement convenu à l'égard des allègements de dette consentis par le FIDA. Il a été admis que cette prise en charge viendrait s'ajouter aux besoins de financement globaux du Fonds fiduciaire PPTTE. Cela représentera pour le FIDA, selon les estimations, un financement supplémentaire des donateurs de l'ordre de 282,0 millions de USD.